

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DE PUGNAC (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21330341500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ST ANDRE DE CUBZAC

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter si l'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	56
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	58
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	61
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	64

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	66
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	70
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	71
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	72
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	73
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	74
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	75
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

78

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Population totale	Informations statistiques	Valeurs
		2 407
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Informations fiscales (N-2)	Collectivité
		0,00
	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	655,04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	839,67
3	Dépenses d'équipement brut / population	208,98
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	260,97
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,26 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	83,03 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24,89 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Espagne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	21,99 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)
			Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 223 332,08	2 597 491,07	2 502 494,67 A1
Investissement	604 495,70	576 397,23 (2)	-220 188,05 A2
Dont 1068		240 194,45	
Fonctionnement	1 618 836,38	2 021 093,84 (3)	2 722 682,72 A3
			3 124 940,18

RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	18 499,56 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	18 499,56 III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3
			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	2 858 154,10
Investissement	A2 + B2	-266 786,08
Fonctionnement	A3 + B3	3 124 940,18

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de l'opération reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 18 499,56
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
120	Opération d'équipement n° 120	18 499,56
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE			
		VUE D'ENSEMBLE - EXÉCUTION DU BUDGET		A	
				REÇETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	DÉPENSES	G	2 021 093,84
	Section d'investissement	B	604 495,70	H	576 397,23
			+	+	
					2 722 682,72
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) Report en section d'investissement (001)	C	0,00 (si déficit)	I	(si excédent)
		D	220 188,05 (si déficit)	J	(si excédent)
			=	=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		2 443 520,13	= G + H + I + J	5 320 173,79
RESTES À REALISER À REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	18 499,56	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		18 499,56	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 618 836,38	= G + I + K	4 743 776,56
	Section d'investissement	= B + D + F	843 183,31	= H + J + L	576 397,23
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	2 462 019,69	= G + H + I + J + K + L	5 320 173,79

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		23 403,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		75 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	11 298,87	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	491 721,34	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		503 020,21	98 403,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	194 050,78
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	101 475,49	1 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		101 475,49	195 650,78
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 604 495,70	II 294 053,78
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	42 149,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 42 149,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	604 495,70	II + IV	336 202,78
--------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	220 188,05	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	240 194,45

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	824 683,75	II + IV + VI + VII	576 397,23
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-248 286,52		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	557 070,21	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	190 525,86
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	824 008,57	73 Impôts et taxes (sauf 731)	273 119,13
		731 Fiscalité locale	697 099,00
		74 Dotations et participations (1)	705 043,40
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	177 980,36	75 Autres produits de gestion courante (1)	136 294,44
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	14 113,68
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 559 059,14	Total recettes de gestion des services	2 016 195,51
66 Charges financières	17 272,43	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	4 898,33
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	355,81	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 576 687,38	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 021 093,84

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	42 149,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 42 149,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 618 836,38	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	2 021 093,84

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	2 722 682,72

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 618 836,38	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	4 743 776,56

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	3 124 940,18

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	101 475,49	0,00	101 475,49
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	503 020,21		503 020,21
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	604 495,70	0,00	604 495,70

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

220 188,05

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	557 070,21		557 070,21
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	824 008,57		824 008,57
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	177 980,36	0,00	177 980,36
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	17 272,43	0,00	17 272,43
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	355,81	42 149,00	42 504,81
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 576 687,38	42 149,00	1 618 836,38

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	194 050,78	0,00	194 050,78
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	23 403,00	0,00	23 403,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	76 600,00	0,00	76 600,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		42 149,00	42 149,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	294 053,78	42 149,00	336 202,78

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	240 194,45
--	------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	14 113,68		14 113,68
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	190 525,86		190 525,86
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	273 119,13		273 119,13
731 Fiscalité locale	697 099,00		697 099,00
74 Dotations et participations (8)	705 043,40		705 043,40
75 Autres produits de gestion courante(8)	136 294,44	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	4 898,33	0,00	4 898,33
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement -- Total	2 021 093,84	0,00	2 021 093,84

Pour information R002 Résultat positif reporté	2 722 682,72
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

				III A
--	--	--	--	----------

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 062 364,88	604 495,70	18 499,56	2 439 369,62	0,00	604 495,70
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles immobilisées reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Total des opérations d'équipement (3)	2 855 000,00	503 020,21	18 499,56	2 333 480,23	0,00	503 020,21
Total des dépenses d'équipement	2 855 000,00	503 020,21	18 499,56	2 333 480,23	0,00	503 020,21
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	207 364,88	101 475,49	0,00	105 889,39		101 475,49
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	207 364,88	101 475,49	0,00	105 889,39	0,00	101 475,49
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 062 364,88	604 495,70	18 499,56	2 439 369,62	0,00	604 495,70
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	220 188,05					
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 282 552,93	824 683,75	18 499,56	2 439 369,62	0,00	604 495,70

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IIIA2, 1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chapitre		Réalisations Titres émis		Restes à réaliser au 31/12 (1)	
TOTAL		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Crédits sans emploi (2)	
018	RSA	3 282 552,93		576 397,23	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 000 000,00		23 403,00	-23 403,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		75 000,00	1 925 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 000 000,00		98 403,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	240 194,45		434 245,23	-194 050,78
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00		1 600,00	-1 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
Total des recettes financières		240 194,45		435 845,23	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 240 194,45		534 248,23	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 000 209,48			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	42 149,00		42 149,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 042 358,48		42 149,00	1 000 209,48
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		3 282 552,93		576 397,23	0,00
					2 706 155,70

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Mandats émis		Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits sans emploi (3)	
TOTAL		3 062 364,88		604 495,70		18 499,56		2 439 369,62	
018 RSA		0,00		0,00		0,00		0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00		0,00		0,00		0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)		0,00		0,00		0,00		0,00	
21 Immobilisations corporelles		0,00		0,00		0,00		0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00		0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00		0,00		0,00		0,00	
Total des opérations d'équipement (4)		2 855 000,00		503 020,21		18 499,56		2 333 480,23	
Total des dépenses d'équipement		2 855 000,00		503 020,21		18 499,56		2 333 480,23	
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00		0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement		0,00		0,00		0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)		207 364,88		101 475,49		0,00		105 889,39	
1641 Emprunts en euros		199 232,00		100 956,49		0,00		98 275,51	
165 Dépôts et cautionnements reçus		8 132,88		519,00		0,00		7 613,88	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00		0,00		0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées		0,00		0,00		0,00		0,00	
27 Autres immobilisations financières		0,00		0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses financières		207 364,88		101 475,49		0,00		105 889,39	
45... Opérations pour compte de tiers (5)		0,00		0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses réelles		3 062 364,88		604 495,70		18 499,56		2 439 369,62	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)		0,00		0,00		0,00		0,00	
Reprise sur autofinancement antérieur		0,00		0,00		0,00		0,00	
Charges transférées (7)		0,00		0,00		0,00		0,00	
041 Opérations patrimoniales (8)		0,00		0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00		0,00		0,00	

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
	A2.1	

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		2 855 000,00		503 020,21	18 499,56	2 333 480,23	3 345 616,56	0,00
107	CIMETIERE PUGNAC	50 000,00	37 123,15	0,00	12 876,85	197 508,42	0,00	37 123,15	0,00
109	Acquisition terrains	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	216 578,40	0,00	0,00	0,00
110	ECOLES PRIMAIRE & MATERNELLE	38 000,00	6 284,09	0,00	31 715,91	1 168 804,23	0,00	6 284,09	0,00
111	SPORTS (Stade/Tennis/Tennis Tabl	10 208,80	6 318,46	0,00	3 890,34	544 299,38	0,00	6 318,46	0,00
113	MATERIELS DIVERS	5 500,00	4 818,68	0,00	681,32	224 803,01	0,00	4 818,68	0,00
120	Travaux Voirie	186 191,20	153 333,66	18 499,56	14 357,98	2 210 334,62	0,00	153 333,66	0,00
121	Espaces Verts	15 000,00	2 905,20	0,00	12 094,80	67 263,27	0,00	2 905,20	0,00
122	Raccordement	4 600,00	3 000,00	0,00	1 600,00	8 313,60	0,00	3 000,00	0,00
124	ASSAINISSEMENT	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	5 930,70	0,00	0,00	0,00
125	FONTAINE DE LARTIGUE	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	46 453,54	0,00	0,00	0,00
129	ACCESSEBILITE	23 284,80	0,00	0,00	23 284,80	117 857,89	0,00	0,00	0,00
133	EXTENSION RESEAUX	5 000,00	1 969,84	0,00	3 030,16	26 135,69	0,00	1 969,84	0,00
134	PASSAGE PESV2	12 000,00	8 289,98	0,00	3 710,02	1 031 232,40	0,00	8 289,98	0,00
135	DEMATERIALISATION	52 000,00	50 160,00	0,00	1 840,00	113 273,58	0,00	50 160,00	0,00
136	GPE SCOLAIRE	5 000,00	1 906,20	0,00	3 093,80	6 242,55	0,00	1 906,20	0,00
138	MODERNISATION	7 215,20	5 154,20	0,00	2 061,00	1 314 462,58	0,00	5 154,20	0,00
141	ENGINS MOTORISES	50 000,00	42 561,00	0,00	7 439,00	95 569,00	0,00	42 561,00	0,00
142	COMM SITE INTERNET	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	TELEPHONIE	2 115 000,00	69 495,64	0,00	2 045 504,36	69 495,64	0,00	69 495,64	0,00
83	MAIRIE	10 000,00	6 004,82	0,00	3 995,18	249 540,79	0,00	6 004,82	0,00
85	ECLARAGE PUBLIC	102 000,00	92 396,42	0,00	9 603,58	428 734,91	0,00	92 396,42	0,00
86	SDEEG	11 500,00	11 298,87	0,00	201,13	91 969,57	0,00	11 298,87	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

		III – ADOPTION DU CA				
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				
					A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : CIMETIERE PUGNAC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	A1	37 123,15	0,00	12 876,85
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00		37 123,15	0,00	12 876,85
2116	Cimetières	50 000,00		37 123,15	0,00	12 876,85
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-37 123,15 B2 - A2 -109 221,41

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou reçues justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Saut 166, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109
LIBELLE : Acquisition terrains
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	A1	0,00	0,00	25 000,00 A2 209 845,14
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00		0,00	25 000,00	209 845,14
2111	Terrains nus	25 000,00		0,00	25 000,00	164 404,37
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	892,89
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	7 828,44
2117	Bois et forêts	0,00		0,00	0,00	5 347,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	3 372,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECEITES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2 700,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-209 145,14

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	III

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : ECOLES PRIMAIRE & MATERNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles /sauf 204)	38 000,00	A1	6 284,09	0,00	31 715,91 A2 208 546,97
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 000,00		6 284,09	0,00	31 715,91 208 546,97
2131	Bâtiments publics	38 000,00		0,00	38 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	2 146,80
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	715,20
2183	Matériel informatique	0,00		3 066,34	-3 066,34	57 621,21
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		3 217,75	0,00	74 408,02
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	73 655,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2 204 238,62
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00 204 138,62
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	9 000,00 71 846,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles /sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	120,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	120,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-6 284,09	-4 288,35

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	III

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : SPORTS (Stade/Tennis/Tennis Tabl
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 208,80	A1	6 318,46	0,00	3 890,34
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 208,80		6 318,46	0,00	3 890,34
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	313 273,65
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	52 619,06
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00	-4 899,36	4 899,36
2131	Bâtiments publics	10 208,80		0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	4 786,16
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	704,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		1 419,10	-1 419,10	37 067,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REVENUS AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-6 318,46 B2 - A2
		-413 349,66

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non littrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Excepiconnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 164/49.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : MATERIELS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 500,00	A1	4 818,68	0,00	681,32
2051	Concessions, droits similaires	0,00		0,00	0,00	297,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	297,60
21	Immobilisations corporelles	5 500,00		4 818,68	0,00	681,32
2157	Matériel et outillage technique	5 500,00		2 614,28	0,00	2 885,72
21757	Matériel et outillage techniques (majo)	0,00		0,00	0,00	14 014,73
2181	Install. générales, agencements	0,00		0,00	0,00	74,40
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	30 895,12
2183	Matériel informatique	0,00		2 204,40	-2 204,40	21 727,91
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	6 967,11
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	97 945,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	4 818,68	-174 537,07

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : Travaux Voirie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	186 191,20	A1	153 333,66	18 499,56	14 357,98 A2 1 563 181,28
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	186 191,20		153 333,66	18 499,56	14 357,98 1 563 181,28
2151	Réseaux de voirie	152 791,20		153 333,66	18 499,56	-19 042,02 1 534 444,81
2157	Matériel et outillage technique	33 400,00		0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	1 782,59
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	26 953,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2 46 118,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00 46 118,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	3 236,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	8 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-153 333,66	-1 517 063,28

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 121
LIBELLE : Espaces verts
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	A1	2 905,20	0,00	12 094,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00		0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	15 000,00		2 905,20	0,00	12 094,80
2157	Matériel et outillage technique	0,00		2 207,70	0,00	2 207,70
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		697,50	0,00	697,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REVENUS AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	B1 - A1	-2 905,20	E2 - A2	-2 476,12
Recettes – Dépenses (8)					

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : Raccordement ASSAINISSEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 600,00	A1	3 000,00	0,00	1 600,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	4 600,00		0,00	0,00	4 600,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		3 000,00	0,00	4 600,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00		3 000,00	0,00	-3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 000,00 B2 - A2
		-3 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 124
LIBELLE : FONTAINE DE L'ARTIGUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 500,00	A1	0,00	0,00	12 500,00 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 500,00		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	12 500,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00 B2 - A2
		0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détiller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandataires ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3	III

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : ACCESSIBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	A1	0,00	0,00	5 000,00 A2 18 804,96
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00 18 804,96
2131	Bâtiments publics	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00 0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00 7 396,90
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00 5 493,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00 5 914,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00 B2 - A2	-18 804,96

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 129
LIBELLE : EXTENSION RESEAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 284,80	A1	0,00	23 284,80	A2 8 698,86
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 284,80		0,00	23 284,80	8 698,86
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	1 833,12
21538	Autres réseaux	23 284,80		0,00	23 284,80	6 865,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2 11 414,71
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
		2 715,85

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non littrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		III A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
**LIBELLE : PASSAGE PESV2 DEMATERIALISATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	A1	1 969,84	0,00	3 030,16 A2
2051	Concessions, droits similaires	0,00		0,00	0,00	9 519,96
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	9 519,96
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		1 969,84	0,00	0,00
2183	Materiel informatique	5 000,00		1 969,84	0,00	3 030,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	E1 - A1	-1 969,84 B2 - A2
		-26 135,69

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134
LIBELLE : MODERNISATION GPE SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	A1	8 289,98	0,00	3 710,02
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00		8 289,98	0,00	3 710,02
2131	Bâtiments publics	12 000,00		6 646,70	0,00	5 353,30
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	6 646,70
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	16 231,92
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	2 486,52
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		1 643,28	0,00	43 171,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	-1 643,28
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	1 910,88
						0,00
						0,00
						0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	Pour l'exercice	-8 289,98	B2 - A2	En cumulé
						-70 447,81

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

- (8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 135
LIBELLE : ENGINS MOTORISES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 000,00	A1	50 160,00	0,00	1 840,00 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00		50 160,00	0,00	1 840,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	33 789,48
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	0,00		0,00	0,00	10 742,89
21757	Matériel et outillage techniques (madr)	52 000,00		50 160,00	0,00	50 160,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-50 160,00	-94 692,37

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf f 165, 166 et 16d49.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA		
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		
		III A2.3		

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136
LIBELLE : COMM SITE INTERNET TELEPHONE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	A1	1 906,20	0,00	3 093,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		1 906,20	0,00	3 093,80
2183	Matiériel informatique	5 000,00		1 906,20	0,00	3 093,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice			
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1		-1 906,20	B2 - A2
				-6 242,55

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	III

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 138
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 215,20	A1	5 154,20	0,00	2 061,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	2 210,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 215,20		5 154,20	0,00	2 061,00
2131	Bâtiments publics	7 215,20		5 154,20	0,00	2 061,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	1 188,00
2183	Matériel informatique	0,00		0,00	0,00	13 525,94
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	4 257,14
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	1 149,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REVENUS AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-5 154,20 B2 - A2
		-27 485,59

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		
		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 141
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC SDEEG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	A1	42 561,00	0,00	7 439,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00		42 561,00	0,00	7 439,00
21538	Autres réseaux	50 000,00		42 561,00	0,00	7 439,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-42 561,00	B2 - A2	-42 561,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	110 000,00	A1	0,00	0,00	110 000,00 A2 0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 000,00		0,00	0,00	110 000,00
2138	Autres constructions	110 000,00		0,00	0,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECEITES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	E1 - A1	0,00 E2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Excepionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Saul 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 143
LIBELLE : SALLE DE FETES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 115 000,00	A1	69 495,64	0,00	2 045 504,36 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 115 000,00		69 495,64	0,00	2 045 504,36
2131	Bâtiments publics	2 115 000,00		65 256,10	0,00	2 049 743,90
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		4 239,54	0,00	-4 239,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-69 495,64 B2 - A2
		-69 495,64

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 83
LIBELLE : Protections Incendie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	A1	6 004,82	0,00	3 995,18 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		6 004,82	0,00	3 995,18 A2
2151	Réseau de voirie	0,00		0,00	0,00	10 871,77
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	10 000,00	6 004,82	0,00	3 995,18	6 004,82
2157	Matériel et outillage technique	0,00		0,00	0,00	479,36
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00		0,00	0,00	17 660,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	8 79,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	43 985,00 B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	43 985,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	43 985,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
		-11,29

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉTAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 85
LIBELLE : Aménagement Immeuble Communal
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 000,00	A1	92 396,42	0,00	9 603,58
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00		0,00	0,00	618,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	618,00
21	Immobilisations corporelles	102 000,00	92 396,42	0,00	9 603,58	178 064,17
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	2 520,00
2131	Bâtiments publics	0,00		83 722,23	-83 722,23	83 722,23
2132	Bâtiments privés	102 000,00	5 007,04	0,00	96 982,96	18 175,02
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00	3 216,02
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	30 466,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	4 855,46
2181	Install. générales, agencements	0,00		240,24	0,00	-240,24
2183	Matériel informatique	0,00		0,00	0,00	956,64
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00	2 613,57
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		3 426,91	-3 426,91	31 269,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-92 396,42

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 164:49.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 86
LIBELLE : P.L.U.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 500,00	A1	11 298,87	0,00	201,13
202	Frais réalisation documents urbanisme	11 500,00		11 298,87	0,00	201,13
204	Subventions d'équipement versées (9)	11 500,00		11 298,87	0,00	201,13
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-11 298,87 B2 - A2	-69 086,43

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		3 282 552,93	576 397,23	0,00	2 706 155,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	23 403,00	0,00	-23 403,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	23 403,00	0,00	-23 403,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	2 000 000,00	75 000,00	0,00	1 925 000,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	75 000,00	0,00	1 925 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 000 000,00	98 403,00	0,00	1 901 597,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	240 194,45	434 245,23	0,00	-194 050,78
10222	FCTVA	0,00	114 121,17	0,00	-114 121,17
10226	Taxe d'aménagement	0,00	79 929,61	0,00	-79 929,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	240 194,45	240 194,45	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 600,00	0,00	-1 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 600,00	0,00	-1 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		240 194,45	435 845,23	0,00	-195 650,78
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 240 194,45	534 248,23	0,00	1 705 946,22
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 000 209,48	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	42 149,00	42 149,00		0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	42 149,00	42 149,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 042 358,48	42 149,00		1 000 209,48

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 690 950,00	1 618 836,38	0,00	0,00	2 072 113,62	0,00	1 618 836,38
011	Charges à caractère général (3)	922 000,00	557 070,21	0,00	0,00	364 929,79	0,00	557 070,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 196 000,00	824 008,57	0,00	0,00	371 991,43		824 008,57
014	Atténuations de produits	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6556) (3)	452 348,37	177 980,36	0,00	0,00	274 368,01	0,00	177 980,36
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 610 348,37	1 559 059,14	0,00	0,00	1 051 289,23	0,00	1 559 059,14
66	Charges financières	27 352,63	17 272,43	0,00	0,00	10 080,20		17 272,43
67	Charges spécifiques (3)	10 534,52	0,00	0,00	0,00	10 534,52		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	356,00	355,81			0,19		355,81
	Total des dépenses financières	38 243,15	17 628,24	0,00	0,00	20 614,91		17 628,24
	Total des dépenses réelles	2 648 591,52	1 576 687,38	0,00	0,00	1 071 904,14	0,00	1 576 687,38
023	Virement à la section d'investissement	1 000 209,48	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	42 149,00	42 149,00			0,00		42 149,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 042 358,48	42 149,00			1 000 209,48		42 149,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement cumulées	0,00						0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 690 950,00	1 618 836,38	0,00	0,00	2 072 113,62		1 618 836,38

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	REVENUS			Crédits sans emploi (2)
			Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
	TOTAL	968 267,28		2 021 093,84	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	14 113,68	0,00	0,00	-1 052 826,56
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	-14 113,68
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	68 000,00	190 525,86	0,00	0,00	-122 525,86
73	Impôts et taxes (sauf 731)	22 961,13	273 119,13	0,00	0,00	-250 158,00
731	Fiscalité locale	361 988,87	697 099,00	0,00	0,00	-335 110,13
74	Dotations et participations (3)	451 000,00	705 043,40	0,00	0,00	-254 043,40
75	Autres produits de gestion courante (3)	64 267,28	136 294,44	0,00	0,00	-72 027,16
	Total des recettes de gestion des services	968 217,28		2 016 195,51	0,00	0,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	4 898,33	0,00	0,00	-4 898,33
78	Reprises, amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00				0,00
	Total des recettes financières	50,00		4 898,33	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	968 267,28		2 021 093,84	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			-1 052 826,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00		0,00
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 722 682,72				
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 690 950,00		4 743 776,56	0,00	-1 052 826,56

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 690 950,00	1 618 836,38	0,00	0,00	2 072 113,62	0,00	1 618 836,38
011	Charges à caractère général (4)	922 000,00	557 070,21	0,00	0,00	364 929,79	0,00	557 070,21
60611	Eau et assainissement	38 000,00	25 887,60	0,00	0,00	12 112,40	0,00	25 887,60
60612	Énergie - Électricité	115 000,00	91 029,10	0,00	0,00	23 970,90	0,00	91 029,10
60613	Chauffage urbain	40 000,00	26 807,27	0,00	0,00	13 192,73	0,00	26 807,27
60622	Carburants	18 000,00	13 526,41	0,00	0,00	4 473,59	0,00	13 526,41
60623	Alimentation	60 000,00	62 959,88	0,00	0,00	-2 959,88	0,00	62 959,88
60624	Produits de traitement	2 550,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	138,80	0,00	0,00	2 361,20	0,00	138,80
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	12 154,98	0,00	0,00	7 845,02	0,00	12 154,98
60632	Fournitures de petit équipement	22 500,00	18 336,27	0,00	0,00	4 163,73	0,00	18 336,27
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	6 123,52	0,00	0,00	1 876,48	0,00	6 123,52
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 645,31	0,00	0,00	854,69	0,00	2 645,31
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 421,48	0,00	0,00	1 578,52	0,00	4 421,48
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	7 000,00	5 527,02	0,00	0,00	1 472,98	0,00	5 527,02
6067	Fournitures scolaires	22 000,00	15 204,38	0,00	0,00	6 795,62	0,00	15 204,38
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	281,57	0,00	0,00	4 218,43	0,00	281,57
611	Contrats de prestations de services	8 500,00	309,51	0,00	0,00	8 190,49	0,00	309,51
613	Locations	13 500,00	1 242,94	0,00	0,00	12 257,06	0,00	1 242,94
61521	Entretien terrains	13 000,00	898,00	0,00	0,00	12 102,00	0,00	898,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	32 000,00	20 747,86	0,00	0,00	11 252,14	0,00	20 747,86
615231	Entretien, réparations voiries	27 000,00	14 989,23	0,00	0,00	12 010,77	0,00	14 989,23
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	6 394,74	0,00	0,00	-6 394,74	0,00	6 394,74
61551	Entretien matériel roulant	24 000,00	17 238,17	0,00	0,00	6 761,83	0,00	17 238,17
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	1 253,42	0,00	0,00	2 246,58	0,00	1 253,42
6156	Maintenance	40 000,00	29 508,74	0,00	0,00	10 491,26	0,00	29 508,74
6161	Multirisques	40 000,00	27 061,36	0,00	0,00	12 938,64	0,00	27 061,36
617	Etudes et recherches	4 000,00	1 297,55	0,00	0,00	2 702,45	0,00	1 297,55
618	Divers	4 000,00	2 150,70	0,00	0,00	1 849,30	0,00	2 150,70
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	11 150,00	2 752,73	0,00	0,00	8 747,27	0,00	2 752,73
623	Pub., publications, relations publiques	52 500,00	33 669,91	0,00	0,00	18 830,09	0,00	33 669,91
624	Transports biens, transports collectifs	49 000,00	10 142,17	0,00	0,00	38 857,83	0,00	10 142,17
625	Déplacements et missions	2 000,00	683,95	0,00	0,00	1 316,05	0,00	683,95
626	Frais postaux et frais télécommunication	19 500,00	16 233,53	0,00	0,00	3 236,47	0,00	16 233,53
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 260,61	0,00	0,00	739,39	0,00	1 260,61
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 174,96	0,00	0,00	825,04	0,00	1 174,96

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	64 000,00	27 376,61	0,00	0,00	36 623,39	0,00	27 376,61
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	51 850,00	38 441,33	0,00	0,00	13 408,67	0,00	38 441,33
62878	Remb. frais à des tiers	46 000,00	1 780,00	0,00	0,00	44 220,00	0,00	1 780,00
6288	Autres services extérieurs	13 500,00	3 902,60	0,00	0,00	9 597,40	0,00	3 902,60
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	22 000,00	11 486,00	0,00	0,00	10 514,00	0,00	11 486,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 196 000,00	824 008,57	0,00	0,00	371 991,43		824 008,57
6218	Autre personnel extérieur	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00		0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	50 000,00	15 897,40	0,00	0,00	34 102,60		15 897,40
6411	Personnel titulaire	535 000,00	464 966,48	0,00	0,00	70 033,52		464 966,48
6413	Personnel non titulaire	130 000,00	86 213,51	0,00	0,00	43 786,49		86 213,51
64161	Emplois jeunes	12 500,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00		0,00
64162	Emplois d'avenir	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		0,00
64168	Autres emplois aidés	80 000,00	7 208,52	0,00	0,00	72 791,48		7 208,52
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	278 500,00	243 464,36	0,00	0,00	35 035,64		243 464,36
6470	Autres charges sociales	77 000,00	6 258,30	0,00	0,00	70 741,70		6 258,30
014	Atténuations de produits	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00		0,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	452 348,37	177 980,36	0,00	0,00	274 368,01	0,00	177 980,36
65133	Secours d'urgence	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	10 000,00	570,75	0,00	0,00	9 429,25	0,00	570,75
65311	Indemnités de fonction	85 000,00	72 561,84	0,00	0,00	12 438,16	0,00	72 561,84
65312	Frais de mission et de déplacement	1 268,00	147,29	0,00	0,00	1 120,71	0,00	147,29
65313	Cotisations de retraite	5 700,00	3 077,34	0,00	0,00	2 622,66	0,00	3 077,34
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	9 000,00	7 688,99	0,00	0,00	1 311,01	0,00	7 688,99
65315	Formation	3 200,00	964,00	0,00	0,00	2 236,00	0,00	964,00
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	1 000,00	50,23	0,00	0,00	949,77	0,00	50,23
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	58 025,00	39 503,90	0,00	0,00	18 521,10	0,00	39 503,90
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	89 102,00	22 578,00	0,00	0,00	66 524,00	0,00	22 578,00
65568	Autres contributions	49 600,00	0,00	0,00	0,00	49 600,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Realisations rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
65748	Subv.fonct,autres personnes droit privé	67 453,37	28 620,00	0,00	0,00	38 833,37	28 620,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	22 500,00	2 218,02	0,00	0,00	20 281,98	2 218,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 610 348,37	1 559 059,14	0,00	0,00	1 051 289,23	0,00
66	Charges financières	27 352,63	17 272,43	0,00	0,00	10 080,20	17 272,43
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 352,63	17 272,43	0,00	0,00	10 080,20	17 272,43
67	Charges spécifiques (4)	10 534,52	0,00	0,00	0,00	10 534,52	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 534,52	0,00	0,00	0,00	10 534,52	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	356,00	355,81			0,19	355,81
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	356,00	355,81			0,19	355,81
Total des charges financières et spécifiques		38 243,15	17 638,24	0,00	0,00	20 614,91	17 628,24
Total des dépenses réelles		2 648 591,52	1 576 687,38	0,00	0,00	1 071 904,14	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 000 209,48					1 576 687,38
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	42 149,00	42 149,00				42 149,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	42 149,00	42 149,00			0,00	42 149,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 042 358,48	42 149,00			1 000 209,48	42 149,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations 016 et 017.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais des personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL		968 267,28	2 021 093,84	0,00	0,00	-1 052 826,56
013	Atténuations de charges (4)		0,00	14 113,68	0,00	0,00	-14 113,68
6419	Remboursements rémunérations personnel		0,00	14 113,68	0,00	0,00	-14 113,68
016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		683 000,00	190 525,86	0,00	0,00	-122 525,86
70311	Concessions cimetières (produit net)		100,00	1 465,00	0,00	0,00	-1 365,00
7032	Stationnement et location voie publique		200,00	16 397,78	0,00	0,00	-16 197,78
7067	Redev. services périscolaires et enseign		66 700,00	117 923,90	0,00	0,00	-51 223,90
70688	Autres prestations de services		0,00	16 793,25	0,00	0,00	-16 793,25
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement		0,00	27 641,33	0,00	0,00	-27 641,33
70878	Remb. frais par des tiers		0,00	9 910,65	0,00	0,00	-9 910,65
7088	Produits activités annexes (abonnements)		1 000,00	393,95	0,00	0,00	606,05
73	Impôts et taxes (sauf 731)		222 961,13	273 119,13	0,00	0,00	-250 158,00
73211	Attribution de compensation		2 961,13	2 961,13	0,00	0,00	0,00
73221	FN GIR		20 000,00	40 181,00	0,00	0,00	-20 181,00
732221	Fonds prééquation ress. com. et intercom		0,00	40 817,00	0,00	0,00	-40 817,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.		0,00	189 160,00	0,00	0,00	-189 160,00
731	Fiscalité locale		361 988,87	697 099,00	0,00	0,00	-335 110,13
73111	Impôts directs locaux		356 950,00	682 049,00	0,00	0,00	-325 099,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques		5 000,00	14 000,00	0,00	0,00	-9 000,00
73154	Droits de place		38,87	1 050,00	0,00	0,00	-1 011,13
74	Dotations et participations (4)		451 000,00	705 043,40	0,00	0,00	-254 043,40
74111	Dotation forfaitaire des communes		200 000,00	301 927,00	0,00	0,00	-101 927,00
741121	DSR des communes		200 000,00	326 222,00	0,00	0,00	-126 222,00
741127	DNP des communes		51 000,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
742	Dot. aux élus locaux		0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
74718	Autres participations Etat		0,00	3 437,00	0,00	0,00	-3 437,00
7472	Participation régions		0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières		0,00	11 972,00	0,00	0,00	-11 972,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation		0,00	539,00	0,00	0,00	-539,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP		0,00	15 087,00	0,00	0,00	-15 087,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés		0,00	19 000,00	0,00	0,00	-19 000,00
7488	Autres attributions et participations		0,00	20 566,40	0,00	0,00	-20 566,40
75	Autres produits de gestion courante (4)		64 267,28	136 294,44	0,00	0,00	-72 027,16
752	Revenus des immeubles		64 217,70	111 676,38	0,00	0,00	-47 458,68

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
756	Libéralités reçues	49,58	224,90	0,00	0,00	-175,32
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	24 393,16	0,00	0,00	-24 393,16
Total des recettes de gestion des services		968 217,28	2 016 195,51	0,00	0,00	-1 047 978,23
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
7688	Autres	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	4 898,33	0,00	0,00	-4 898,33
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 898,33	0,00	0,00	-4 898,33
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		968 267,28	2 021 093,84	0,00	0,00	-1 052 826,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)							IV
Emprunts et dettes à l'origine du contrat							B1.2
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 931 666,67		
1641 Emprunts en euros (total)					1 931 666,67		
419442G	CAISSE D EPARGNE CREDIT AGRICOLE	20/03/2023	02/06/2023	75 000,00	F	3,930	3,930
57161271	CAISSE D EPARGNE CREDIT AGRICOLE	15/05/2009	15/05/2009	110 000,00	F	5,300	5,300
5881194	CAISSE D EPARGNE	01/03/2020	05/11/2020	1 200 000,00	F	0,880	0,880
8633915	CAISSE D EPARGNE	15/05/2009	25/05/2010	50 000,00	F	3,820	3,820
9977204	CAISSE D EPARGNE	10/07/2017	29/09/2017	46 666,67	F	1,850	1,850
A3306107	CAISSE D EPARGNE	11/07/2006	11/07/2006	450 000,00	F	3,400	3,810
1643 Emprunts en devises (total)					0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00		

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuairel	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00						
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00						
1682 Bon à moyen terme négociables (total)					0,00						
1687 Autres dettes (total)					0,00						
Total général					1 931 666,67						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Emprunts et dettes au 31/12/N	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Capital	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 200 622,91					100 956,52	15 633,26	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 200 622,91					100 956,52	15 633,26	0,00	0,00	0,00
4/19442G		0,00	A-1	75 000,00	0,00	F			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57161271		0,00	A-1	0,00	0,00	F			0,00	9 795,61	519,17	0,00	0,00
5881194		0,00	A-1	1 004 917,73	0,00	F			0,00	56 350,90	9 215,46	0,00	0,00
8633915		0,00	A-1	8 397,09	0,00	F			0,00	3 968,28	472,36	0,00	0,00
9977204		0,00	A-1	23 333,36	0,00	F			0,00	3 333,36	988,26	0,00	0,00
A3306107		0,00	A-1	88 974,73	0,00	F			0,00	27 508,37	4 438,01	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N				Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Capital	Charges d'intérêt (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 200 622,91					100 956,52	15 633,26	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régles à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****IV****B1.3****REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au cours de l'exercice (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice soumis suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****IV****B1.4****TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnel).	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	6 100,00 1 200 622,91	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swapation)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

	IV	IV
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2
METHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
L	CRCHE	
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	20	
		02/10/2017

IV – ANNEXES				IV			
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.8			

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	240 320,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	240 320,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	240 320,00	0,00
2023	EPFNA		0	X	0,00	240 320,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Péodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de péodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
	TOTAL GENERAL	28 620,00	
Personnes de droit privé		28 620,00	
Associations		28 620,00	
A L ASSAUT		300,00	1 000,00
A L ASSAUT			100,00
AEROCCLUB MARCILLAC			200,00
ALBS ATHLETISME			200,00
AMICALE SAPEURS POMPIERS			100,00
CAVIGNAC BMX CLUB			200,00
COMITE DE JUMELAGE DE ST MAMET			1 500,00
COMITE DE SAUVEGARDE CHAPELLE ST URBAIN			200,00
EGLISE DE ST SULPICE DE LAFOSSÉ			200,00
FOOTBALL CLUB PUGNAC			680,00
FOOTBALL CLUB PUGNAC			200,00
GYMYJAZZ			200,00
GYMYJAZZ			240,00
HARMONIE DES HAUTS DE GIRONDE			750,00
LA COMPAGNIE DU BRIGADIER			500,00
LES PETITS PUGNACAIS			250,00
LES RAYONS D OR			500,00
LES VOLETS ROUGES			500,00
SECOURS CATHOLIQUE			200,00
TENNIS PUGNAC SPORT			6 000,00
Entreprises		0,00	
Personnes physiques		0,00	
Autres		0,00	
Personnes de droit public		0,00	
Etat		0,00	
Régions		0,00	
Départements		0,00	
Communes		0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		0,00	
Autres		0,00	

IV**B8.1.1**

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETAT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplacements créées au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	1,00	6,00	5,00	0,00
Adjoint administratif	C	4,00	1,00	5,00	4,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1 ^{er} cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	3,00	20,00	17,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00
Adjoint technique ppal 1 ^{er} cl	C	6,00	2,00	8,00	6,00	0,00
Technicien ppal 2 ^{ème} classe	B	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		23,00	4,00	27,00	23,00	2,00
						25,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0



Date de convocation : 25/03/2023

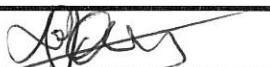
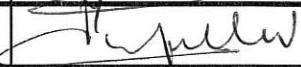
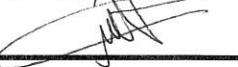
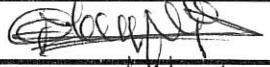
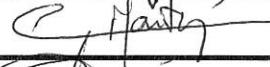
Présenté par Le Doyen

A Pugnac, le 08/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Pugnac, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

CHAZOT Nicolas	
COUPAUD Cathy	
COVIAUX Christian	
DOUCET Corinne	
DUMONT Michel	
DUPERRIN Marc	
DUPIELLET Françoise	
FUSEAU Michaël	
GARD Daniel	
GARDERON Nahid	
HERR Séverine	
LANNES Jean-Louis	
MAGNOL Pierre	
MARTIN Claude	
MOREAU Nathalie	
ROUSSEAU Michèle	
TRILLES Carine	
VERSAUD Patrick	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/04/24 et de la publication le 01/04/24

A Pugnac, le 08/04/2024

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	OTR	368	0,00	A 332-1-13	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	375	0,00	A 332-2-3-2°	CDD CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	375	0,00	A 332-2-3-2°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique,
UBB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
MS : Medico-social,

MT : Medico-technique.

SP : Spontif,

CULT : Culturel,

ANIM : Animation,

POL : Police,

POMP : Sapeurs-pompiers,

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de douze mois.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre de dépôts de fonctionnaires suscepionnables d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à la première renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (-> 0 000 hab.) et des groupements de communes (-> 0 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat à durée indéterminée en qualité d'un fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L.332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352),

333-1-343-2 : Emplois subalternes de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction),

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE PUGNAC - Budget Communal - CA - 2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.